L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 5, 6 février 2015

Il s'agissait d'un retour en force à la compétition pour Mason Bruneau, qui a récolté deux médailles d'or. Son senseï Mario Des Forges (à droite) le prépare pour des compétitions en Colombie Britannique et en Alberta. Lire l'article en page 7. (Patricia Lacroix)

Justice

Vers des procès en français

La FFT approuve le projet de loi, mais demande à être consultée avant l'adoption du règlement.

Denis Lord

Le Comité permanent sur les programmes sociaux, présidé par le député Alfred Moses, a ratifié à l'unanimité le 2 février le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur le jury*. Le projet devra être ultérieurement sanctionné par l'Assemblée législative.

Une des dispositions de la modification permet au shérif de puiser dans une liste de jurés établie en conformité avec les règlements les noms et adresses des candidats jurés, et ce, malgré la *Loi sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée*. Le sous-ministre de la Justice, Mark Aitken, justifie cette démarche : « Cela nous permet, explique-t-il, d'utiliser une liste qui est développée par le ministère de la Santé et des Services sociaux à un but autre que celui pour lequel elle a été dressée. Cette disposition existe partout au Canada où on a utilisé de l'information sur la santé pour constituer un jury. » Il n'est pas encore toutefois assuré que ce soit le ministère de la Santé et des Services Sociaux qui sera la source des renseignements. Les règlements pour établir les listes demeurent encore à préciser.

Le ministre de la Justice, David Ramsay, a fait observer que le nombre de places pour trouver des jurés était limité, mais que cela fait néanmoins partie des obligations gouvernementales. Mark Aitken a donné comme exemple la Saskatchewan, où l'Assemblée communautaire fransaskoise fournit une liste de ses membres au gouvernement, le Manitoba, où on se sert de celle des personnes votant à la commission scolaire francophone.

Réaction de la communauté francophone

Lors de son allocution devant le Comité, le directeur général de la Fédération franco-ténoise (FFT), Jean de Dieu Tuyishime, a recommandé que le projet de loi soit accepté tel que proposé et que les règlements qui y seront associés servent également à augmenter les capacités du gouvernement ténois à planifier les services et communications en français. « Ça pourrait, de dire M. Tuyishime, servir dans le domaine de la santé. D'ailleurs, la carte d'assurance-maladie pourrait être utilisée pour établir des listes, c'est un mécanisme qui rejoint davantage de gens que les inscriptions à la commission scolaire. » Il faut toutefois préciser qu'à l'heure actuelle, aucune question sur la langue n'est associée à l'obtention d'une carte d'assurance-maladie aux TNO.

Le directeur général de la FFT a en outre recommandé que lors de l'évaluation des méthodes pour obtenir des listes de noms, les fonctionnaires du ministère de la Justice travaillent de concert avec le Secrétariat aux affaires francophones. Enfin, le directeur général de la FFT préconise que la communauté francophone soit consultée avant l'adoption finale de ces règlements, ce à quoi le ministre de la Justice David Ramsay a acquiescé.

Surcharge?

Le député de Range Lake, Daryl Dolynny, a exprimé la crainte que les francophones ne soient surchargés s'ils se trouvent à la fois sur les listes normales et spécifiques. Il s'est fait le porte-parole d'une suggestion de la Commission scolaire francophone des TNO, voulant que les francophones acceptant d'être sur des listes pour des procès bilingues ou en français soient exemptés d'être sur des listes habituelles de jurés. Cette proposition n'a pas été retenue, le ministre Ramsay faisant remarquer l'exceptionnalité des procès dans une langue autre que l'anglais.

Procès à l'extérieur

Parallèlement au projet de loi, le

Justice

Suite en page 2

Justice

Suite de la une

C'est à l'unanimité que le Comité permanent sur les programmes sociaux, présidé par le député Alfred Moses, a ratifié le projet de loi 38, qui doit permettre la tenue de procès en français ou bilingue. (Denis Lord)

ministère de la Justice a pris contact avec le Québec, l'Ontario et le Manitoba, qui ont accepté de manière informelle de recevoir éventuellement des procès de Franco-Ténois. « La *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, signale Mark Aitken, permet de tenir des procès à l'extérieur de ses limites. Avec le Nunavut et le Yukon, nous sommes les seuls au Canada à disposer de cette option. Nous souhaitons ne jamais avoir besoin d'utiliser cette loi. Nous préférons utiliser la *Loi sur le Jury*. »

Le projet de loi 38 contient également l'exemption de juré pour les employés du Service des poursuites pénales du Canada.

Audiences publiques sur l'utilisation récréative des terres publiques

Le ministère de l'Administration des terres revoit sa façon de gérer l'utilisation récréative des terres publiques. Venez donner votre point de vue à l'une des prochaines audiences publiques.

Profitez de l'occasion pour faire part de votre opinion sur les baux de villégiature, les chalets et les cabanes ainsi que les occupations non autorisées.

Prochaines audiences publiques

FORT SIMPSON
Le mardi 3 février 2015
De 19 h à 21 h 30
À la salle communautaire

YELLOWKNIFE (deux options)
Le mardi 10 février 2015
De 19 h à 21 h 30
Aux salles de conférence du Yellowknife Inn

Le jeudi 12 février 2015
De 19 h à 21 h 30
Aux salles de conférence du Yellowknife Inn

*Des services d'interprétation en français seront offerts sur demande aux audiences publiques de Yellowknife. Pour faire une demande, faites parvenir un courriel à l'adresse **RLMF@gov.nt.ca** au moins une semaine avant l'audience.*

Des audiences publiques auront aussi lieu à Yellowknife, Dettah, Behchokǫ, Inuvik, Norman Wells et Fort Smith.

Vous pouvez vous procurer les ordres du jour au www.lands.gov.nt.ca/fr

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos commentaires par courriel à l'adresse RLMF@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Administration des terres

Radio Taïga CIVR 103,5 FM

Ecoutez Radio Taïga disponible via Internet

http://radiotaiga.com

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Langues officielles

L'adjoint administratif du ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Robert Collinson, a fait savoir la position de son organisme à la suite d'une plainte de George Lessard concernant l'absence de service en français à la l'organisme d'habitation de Yellowknife. Le gouvernement, a-t-il écrit à la députée Frame Lake, Wendy Bisaro, qui est intervenue dans ce dossier, a l'intention d'offrir ultérieurement des services en français aux organismes d'habitation de Yellowknife, de Hay River, de Fort Smith et d'Inuvik. Aucun échéancier n'a été fixé.

Logement abordable

Les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont annoncé le 30 janvier un investissement conjoint de plus de 18 M$ sur cinq ans pour le logement abordable. Cette somme est un prolongement de l'entente signée entre les mêmes partenaires pour la période 2011-2014, alors que 11 M$ avaient été investis pour favoriser la création de 311 logements abordables.

Avec l'investissement sur le logement abordable, les Territoires du Nord-Ouest ont la flexibilité de concevoir et fournir un registre varié de programmes de logements abordables pour satisfaire les priorités et les besoins locaux.

Exploration gazière et pétrolière

Le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, David Ramsay, a annoncé le 30 décembre un appel d'offres pour des licences d'exploration de deux parcelles de terres situées dans la vallée centrale du Mackenzie. Dans le processus, les compagnies sont appelées à des offres sur des parcelles spécifiques pour sécuriser et possiblement obtenir une licence d'exploration, ce qui permet au soumissionnaire choisi d'obtenir les droits exclusifs pour l'exploration pétrolière et gazeuse pour le terme du permis. Les offres cachetées doivent être reçues au plus tard à midi, le 2 juin 2015.

Vol

Le 20 janvier, la section des enquêtes générales de la GRC de Yellowknife a arrêté deux employées de la branche 164 de la Légion royale canadienne. La GRC avait commencé une enquête à la suite d'une plainte de la Légion concernant des fonds et de l'alcool manquants. Il avait été allégué que deux employés étaient responsables d'avoir volé des biens d'une valeur de 60 000 $ sur une période de six mois. Mary Charles (42 ans) et Hellen Leaman (49 ans) ont été arrêtées et accusées de vol de moins de 5 000 $.

Grève ajournée

En raison de retards occasionnés par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), la grève des employés de la municipalité de Hay River ne commencera pas vendredi comme prévu. Le Syndicat des travailleurs du Nord fera un autre avertissement de grève aussitôt que la documentation aura été approuvée par le CCRI et entrera en grève légale 72 heures plus tard. Les travailleurs avaient voté très majoritairement en faveur de la grève le 12 janvier.

Conseil territorial des présidences et des permanences

Le Conseil territorial des présidences et des permanences (CTPP) se réunira le samedi 21 février, à la salle de conférence du Yellowknife Inn. La sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gabriela Egenhofer, et la commissaire aux langues officielles des TNO, Snookie Catholique, seront présentes.

Développement économique

Antoine Gagnon prend la direction du CDÉTNO

La planification stratégique de l'organisme sera connue en mars

Denis Lord

Depuis le 2 février, Antoine Gagnon est le directeur général du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CÉTNO). Il remplace sur une base intérimaire, jusqu'au 2 décembre, Anne-Christine Boudreau, partie en congé de maternité.

Antoine Gagnon était agent de communications du CDÉTNO depuis son arrivée aux TNO, en juillet 2013. Sa connaissance des dossiers de l'organisme et son intérêt pour le poste ont favorisé sa nomination, de dire le président du CDÉTNO, Jean-François Pitre.

Bachelier en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gagnon a travaillé pour le groupe Pages jaunes et le Mouvement Desjardins. Il assure la continuité des dossiers entrepris par Anne-Christine Boudreau. On parle notamment de terminer le processus de planification stratégique de l'organisme pour les prochaines années. La planification est en phase d'approbation et sera révélée début mars. Le Carrefour Carrières est également un dossier majeur. À plus court terme, le CDÉTNO reçoit, du 9 au 13 février, deux consultants québécois, Pierre Pelletier et Frédéric Gauthier, qui sont chargés de mettre en place une chaîne de valeur dans l'industrie minière des TNO, c'est-à-dire d'identifier les occasions d'affaires dans ce secteur. Pour ce projet, le CDÉTNO a engagé pour deux mois, comme chargée de projet contractuelle en développement économique, Marie-Ève Dugré, qui a fait ses études à Allain St-Cyr. En parallèle, se poursuit la stratégie en tourisme d'affaires.

Thierry Lavoie remplacera Antoine Gagnon aux communications jusqu'en décembre.

Formation en journalisme

L'ABC de la radio et de la presse écrite

Un atelier complet mais axé sur la pratique

Denis Lord

L'Aquilon et Radio Taïga donneront gratuitement une session de formation en journalisme à Yellowknife le samedi 21 février. Les frais de déplacement et d'hébergement des participants de l'extérieur seront pris en charge.

La session a notamment pour objectif de former des correspondants qui procureront à *L'Aquilon* et à Radio Taïga une couverture plus complète des Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife, mais aussi en région. L'éditeur de *L'Aquilon* et directeur de Radio Taïga, Alain Bessette, cherche particulièrement un correspondant à Hay River. Notons que les correspondants sont rémunérés.

« La diminution des placements publicitaires du gouvernement fédéral, analyse Alain Bessette, a contraint *L'Aquilon* à se limiter à un seul journaliste à temps plein. La solution des correspondants est imparfaite en terme de régularité, mais amène davantage de diversité. »

Avec Batiste Foisy, les participants à la session de formation bénéficieront des conseils d'un journaliste polyvalent et aguerri. (Denis Lord)

Pratique et théorie

Subventionnée par Patrimoine canadien, la journée de formation sera donnée par le directeur de la programmation de Radio Taïga, Batiste Foisy, qui est également écrivain et journaliste.

Les participants auront l'occasion d'acquérir des outils pour la recherche et la transmission d'information, qu'il s'agisse de technologie (résolution de photographie, logiciels gratuits, etc.), de technique d'entrevue ou d'éthique. Un certain nombre d'appareils photo et d'enregistreuses numériques seront disponibles, mais on encourage les participants à apporter leur équipement, leur téléphone intelligent par exemple. Une visite au studio de Radio Taïga est au programme.

Mais l'aspect pratique sera prioritaire, précise Batiste Foisy, signalant au passage qu'il a l'intention que cette journée de formation en soit également une de plaisir. La journée de formation coïncidant avec le Conseil territorial des présidences et permanences, les apprentis journalistes pourront y trouver un sujet de reportage. « Mais nous n'allons pas nous limiter à ça, de dire Batiste Foisy. Je vais encourager les participants à prendre des initiatives pour trouver d'autres sujets. Parce que c'est ça aussi le journalisme : où trouver des sujets, qu'est-ce qu'une nouvelle? »

Le directeur de la programmation de Radio Taïga a bon espoir que des reportages élaborés ce jour-là soient publiés ou diffusés et, conséquemment, rémunérés.

La date limite d'inscription est le 6 février à midi. Au moment d'écrire ces lignes, des résidents d'Inuvik, de Fort Smith et de Yellowknife étaient inscrits.

L'Aquilon sur YouTube :
www.aquilon.nt.ca

Éditorial

Alain Bessette

Un pas dans la bonne direction

L'acceptation récente par le comité permanent des programmes sociaux de modification de la Loi sur le jury est des plus louable. On a vu au cours des derniers mois à quel point le système judiciaire n'était pas prêt à assumer toutes ses responsabilités en matière de procès en français.

Je crois que les suggestions de la FFT à l'égard du futur règlement sont des plus valides.

Il y a d'abord la question d'identification de la langue lorsqu'un Franco-ténois s'inscrit à l'assurance-maladie territoriale. Comme le fait remarquer la FFT, il s'agit d'une source d'information beaucoup plus générale que, par exemple, l'utilisation des listes de parents francophones, ou les listes de membres des associations.

En effet, l'un des buts des jurys est de permettre d'être jugé par ses pairs. Or, en limitant les listes aux parents ou aux francophones plus militants, on perd nécessairement des francophones soit plus âgés (ils ne sont plus parents) soit plus jeunes (ils ne sont pas encore parents d'enfants d'âge scolaire).

Je suis aussi d'accord avec la réserve du député Dolynny sur la surcharge possible si on se trouve sur plus d'une liste de jury. Les jurys en français sont rares, mais il est important que le respect de la langue maternelle et la langue la mieux comprise soit un aspect central de toute liste établie. En effet, même après 25 ans dans le Nord, j'ai toujours de la difficulté à comprendre bien des accents et particularismes régionaux : l'anglais, ce n'est pas ma langue. Je me vois difficilement assumer convenablement mon devoir de jury (un devoir que je considère important et nécessaire pour la société) si je suis incapable de comprendre toutes les nuances de ce qui serait dit lors d'un procès.

La langue doit définitivement être un élément de base dans la sélection des jurys.

Samedi dernier, c'était la journée Portes ouvertes sur le Grand lac des Esclaves. On ignore qui paiera la facture de chauffage mais on espère qu'il a les reins solides. (Photo Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donalden FRÉMONT

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Lettre ouverte à la population au sujet de la sécurité

Glen Abernethy
Ministre de la Santé
et des Services sociaux

Par la présente, je désire répondre au débat public sur les comportements violents observés récemment chez certains patients et visiteurs à l'Hôpital territorial Stanton. Une grande part de ce débat repose sur une mauvaise compréhension ou des renseignements incomplets, et il est temps de remettre les pendules à l'heure.

Tout d'abord, on a dit qu'aucune mesure n'avait été mise en place à Stanton à la suite d'un incident survenu en 2011 au service des urgences. Cela est tout simplement faux. Une recommandation, qui visait à mettre en place une nouvelle catégorie de gardiens de sécurité investis de pouvoirs légaux, a été jugée superflue et rejetée. Néanmoins, la haute direction de Stanton a effectué de nombreux changements : une présence accrue de gardiens de sécurité au service des urgences; l'installation de portes, de verrous et de dispositifs d'alarme ainsi que de la formation et des méthodes d'intervention plus efficaces en cas d'incident de violence.

Par ailleurs, de nombreuses demandes en faveur d'une nouvelle législation ont été faites pour régler le problème. En fait, le problème ne concerne pas le manque de législation, car le Code criminel fournit un cadre qui habilite le personnel de sécurité à intervenir en cas de situation de violence.

Enfin, et surtout, on a dit que nous n'avons pas agi face au regain d'inquiétude chez le personnel au sujet de la sécurité à Stanton à la suite d'un incident de novembre 2014. Cela est tout simplement faux. La haute direction de Stanton a augmenté la présence de gardiens de sécurité au service des urgences et a apporté plusieurs améliorations d'infrastructure à la demande du personnel. On évalue actuellement d'autres changements majeurs à l'aménagement et on organise une formation plus approfondie pour le personnel et les gardiens de sécurité.

Trouver les bonnes solutions n'est pas une mince affaire. J'ai essuyé des critiques pour avoir créé un groupe de travail sur la sécurité, car cela a été perçu comme une manière de retarder toute action. Bien qu'il y ait clairement des situations où la présence de personnel de sécurité formé est désirable, il y a aussi beaucoup de situations où un membre du personnel de santé est l'intervenant de choix auprès d'un patient agité; par exemple, dans le cas d'une personne âgée atteinte de démence ou d'un patient désorienté à la suite d'une anesthésie. L'équilibre entre une intervention compassionnelle auprès d'un patient agité et une intervention lors d'une situation de violence croissante est difficile à trouver. Tous les systèmes de santé doivent relever ce défi, et nous pouvons apprendre des réussites et des échecs de nos semblables. Nous voulons tous faire bouger les choses, mais il n'y a pas de solution unique et simple à ce problème complexe.

Je prends ce dossier très au sérieux. Afin de poursuivre le travail amorcé par la haute direction de Stanton, j'ai indiqué clairement que je m'attendais à des mesures supplémentaires :

- Le Ministère recevra un rapport sommaire de toutes les situations « code blanc »;
- Un spécialiste en sécurité viendra au début du mois afin de revoir l'aménagement de Stanton et les procédures de fonctionnement et de cibler les améliorations à effectuer immédiatement;
- Le groupe de travail sur la sécurité émettra des recommandations concrètes d'ici trois mois;
- Stanton travaillera avec les fournisseurs de services de sécurité afin d'améliorer immédiatement les interventions dans les cas de violence.

Après la mise en place de ces premières mesures, mes représentants élargiront la portée de leur travail pour trouver des solutions aux questions de sécurité du personnel de tous les établissements de santé et de services sociaux.

Les Territoires du Nord-Ouest ont la chance d'avoir des professionnels de la santé spécialisés et hautement qualifiés qui font leur travail avec passion et dévouement. Ma priorité absolue consiste à maintenir la qualité des soins aux patients tout en garantissant un lieu de travail sécuritaire et positif.

Des soins optimaux pour un avenir en santé

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

février 2015 | **www.hss.gov.nt.ca**

Êtes-vous âgé de **PLUS de 65 ANS?**
Vous pourriez être PLUS à RISQUE
de complications liées à la **GRIPPE.**

Votre **système immunitaire s'affaiblit à mesure que vous vieillissez,** ce qui rend plus difficile la lutte contre les infections.

PROTÉGEZ-VOUS :

- Faites-vous vacciner contre la grippe.
- Lavez-vous souvent les mains.
- Toussez et éternuez dans le creux de votre bras plutôt que dans votre main.
- Nettoyez les surfaces communes.
- Restez à la maison si vous êtes malade.

Pour plus de détails incluant où obtenir votre vaccin contre la grippe, consultez votre professionnel de soins de santé ou visitez **Canada.ca/Grippe**

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada

Compétitions de judo

Doublé d'or pour Mason

Nolan Elliott récolte également l'or dans catégorie U14

Denis Lord

Les Territoires du Nord-Ouest ont brillé aux compétitions du Saskatchewan Open de judo. Mason Bruneau, du Yamoria Club de Hay River, a remporté des médailles d'or dans les catégories U21 — 100 kilos et plus —, ainsi que dans la catégorie senior. Nolan Elliott, de Yellowknife, a aussi remporté l'or dans la catégorie 14 ans et moins de plus de 66 kilos.

Il s'agit d'un retour en force pour Mason Bruneau, qui avait été blessé aux pouces et avait délaissé son sport. « La tournée Judo pour la paix, avec Nicolas Messner, a redonné à Mason le goût du judo, évalue le président de l'Association de judo des TNO, Mario Des Forges. Il est très motivé. Il a perdu du poids, il est rapide, agile et fort. À Regina les 24 et 25 janvier, il a battu des ceintures noires et, dans la catégorie senior, des hommes. »

Mason devrait participer à d'autres compétitions nationales en mars en Colombie-Britannique et en Alberta.

Chloé Malin, de Yellowknife deviendra une athlète dominante selon son sensei Mario Des Forges. (Patricia Lacroix)

Gagnants en gestation

Mario Des Forges ne regarde pas que les médailles. Il porte également son attention sur ce que les compétions ont de formateur pour les jeunes athlètes. Et ce qu'il a vu lui a beaucoup plu. « À 13 ans, Wilson Elliott, le frère de Nolan, s'est battu dans la catégorie 18 ans et moins contre des gars de six pieds et sept et est arrivé troisième. J'étais fier de lui! »

Le senseï souligne également les performances de Brent Pestina, Hunter Handley et Chloé Malin. Le premier, un athlète de N'dilo, représentera les TNO aux Jeux du Canada du 21 au 26 février prochain. Selon son mentor, il a bien performé en Saskatchewan dans des combats serrés. « Quant à Hunter Handley, assure Mario Des Forges, c'est un judoka poids léger à surveiller. Il a perdu à deux reprises, mais il était jeune pour sa catégorie. Il s'est battu contre des judokas plus matures et expérimentés, des gars de 13 ans qui avaient l'air d'en avoir 17. » Enfin, Chloé Malin, qui se prépare pour la catégorie U16, est techniquement déjà forte et sera dominante dans les prochaines compétitions. Avec ce bassin d'athlètes prometteurs, et l'excellent travail accompli par Mason Bruneau et Philippe Beaupré au club Yamoria de Hay River, Mario Des Forges est convaincu que les TNO auront des représentants sur le podium des Jeux canadiens de 2019. À plus court terme, nos judokas participeront à des compétitions à Edmonton, Saint-Jean-sur-Richelieu et White Buffalo.

50
Cinquantième anniversaire
du drapeau national du Canada 1965-2015

Afin de souligner le 50e anniversaire du drapeau national du Canada, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable George L. Tuccaro, invite la population à une cérémonie du drapeau canadien ainsi qu'à une réception qui auront lieu le jeudi 12 février à 15 h 30, dans le foyer de l'Assemblée législative.

Venez célébrer avec nous cet hommage au drapeau canadien.

Célébrez le drapeau!
www.canada.ca/jourdudrapeau
#DRAPEAU50

Canada

4 tirages!

Vous êtes francophones ou francophiles?
Vous travaillez dans le domaine de la santé?

Pour exprimer notre reconnaissance envers les professionnels de la santé et leurs services rendus à la communauté, le Réseau TNO Santé organise un tirage.

Inscrivez-vous et courez la chance de gagner une des quatre cartes-cadeaux d'Air Canada d'une valeur de 450$!

Il y a aussi des prix de participation!

Vous avez jusqu'au 6 mars 2015 pour vous inscrire.

Pour vous inscrire:

Envoyez votre nom, profession, courriel et numéro de téléphone à santetno@franco-nord.com

réseau TNO SANTÉ en français
LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

Programme de mesures incitatives sur les activités minières des Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des candidatures pour le nouveau Programme de mesures incitatives sur les activités minières.

Le Programme de mesures incitatives sur les activités minières des TNO accorde un financement aux prospecteurs et aux sociétés d'exploration qui proposent de nouveaux projets d'exploration ou qui mènent déjà des activités d'exploration minière aux Territoires du Nord-Ouest.

Nous invitons les prospecteurs et les sociétés d'exploration minière titulaires d'un permis d'exploitation aux TNO à poser leur candidature.

La date limite pour présenter votre candidature est le 15 avril 2015.

Pour en savoir plus sur le financement ou le processus de dépôt d'une candidature, utilisez les coordonnées suivantes :

Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest
Courriel : NTGO@gov.nt.ca
Tél. : 867-765-6622
Téléc. : 867-873-2652
Site Web : **www.nwtgeoscience.ca/minerals**

TERRITOIRES DU NORD-OUEST BUREAU GÉOSCIENTIFIQUE
RECHERCHE • ANALYSE • INFORMATION

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Le Club de **Bicolo**

Saint-Valentin

1 SYMBOLES DE LA SAINT-VALENTIN

Frédéric veut offrir des fleurs à Marie. Aide-le à se rendre auprès d'elle.

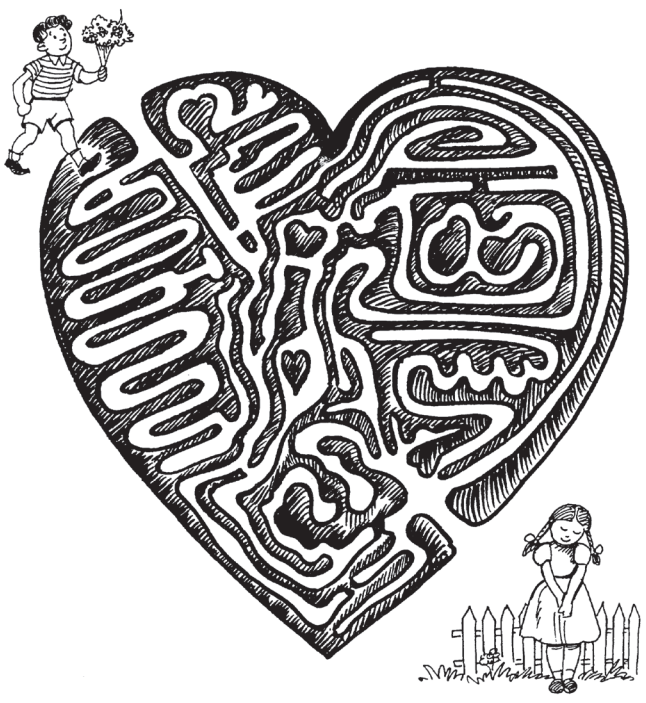

2 SYMBOLES DE LA SAINT-VALENTIN

Parmi les images ci-contre, sept peuvent te rappeler la Saint-Valentin. Lesquelles?

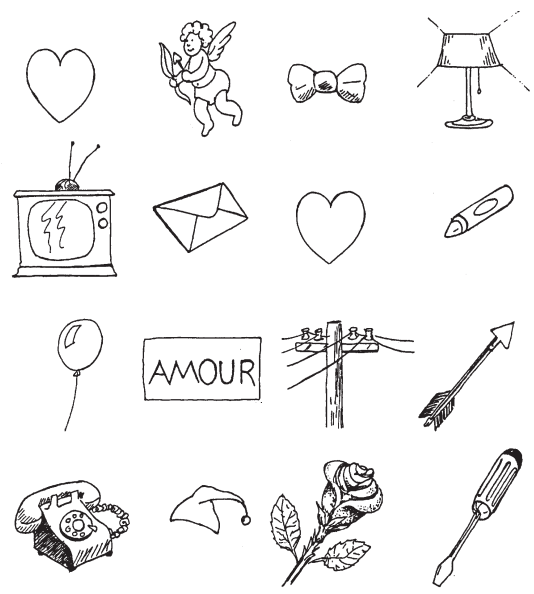

3 LÉGENDE DE LA SAINT-VALENTIN

Replace les mots ci-dessous aux bons endroits pour comprendre le sens de la légende.

fille, gardien, Valentin, mariage, Italie, hommes, prison, vue

Nous sommes en _____, il y a très très longtemps. Valentin était un prêtre italien qui mariait des couples d'amoureux en secret. Si c'était en secret, c'est parce que le _____ était devenu interdit.

Le grand chef de l'Italie, l'empereur, voyait que les _____ mariés n'allaient plus à la guerre. Parce qu'il manquait de soldats, il ne voulait plus que les hommes se marient. Quand l'empereur a découvert ce que faisait _____, il a décidé de le condamner à mort.

Quand Valentin était en _____, il est devenu ami avec le _____. Le gardien avait une fille aveugle et par miracle, Valentin lui a redonné la _____. Avant de mourir, il a écrit une lettre d'adieux à la jeune _____ et il a signé « ton Valentin ». Il est mort le 14 février 268.

4 MOT CACHÉ

Les mots suivants sont cachés dans la grille. Encercle-les. Il te restera les letrres du mot qui te donneront la réponse à la question.

V	X	C	O	E	U	R	B	C	R	N	Q
A	U	A	M	O	U	R	O	A	E	O	U
L	E	B	N	E	F	R	N	R	I	D	A
E	R	A	O	T	L	E	H	E	R	I	T
N	U	I	B	R	E	M	E	S	V	P	O
T	O	S	N	A	U	I	U	S	E	U	R
I	M	E	O	C	R	A	R	E	F	C	Z
N	A	R	B	E	I	M	A	F	L	E	E
A	M	O	U	R	E	U	S	E	C	H	E

- ❑ aimer
- ❑ amie
- ❑ amour
- ❑ amoureuse
- ❑ amoureux
- ❑ baiser
- ❑ bonbon
- ❑ bonheur
- ❑ caresse
- ❑ carte
- ❑ coeur
- ❑ cupidon
- ❑ février
- ❑ fleur
- ❑ quatorze
- ❑ valentin

Indice : Cupidon cible les amoureux avec sa __ __ __ __ __ __ .

SOLUTIONS

2. Les 2 coeurs, cupidon, l'enveloppe, l'amour, la flèche et la rose.
3. flèche.

Michel Prévost

Il faut montrer son patrimoine

Paul Mengoumou, Francopresse

Pour Michel Prévost, l'archiviste en chef de l'Université d'Ottawa, il est impossible pour les francophones dispersés au Canada de développer un sentiment de fierté si on laisse s'effacer les traces de leur présence patrimoniale.

Il est essentiel, dit-il, de pouvoir conserver, préserver et montrer nos documents, nos monuments et nos biens patrimoniaux si nous ne voulons pas être condamnés à l'oubli et pour bien marquer notre présence. Il prend à témoin « nos croix de chemin, par exemple, qui disparaissent et qu'on ne retrouve plus qu'en Ontario, un peu au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, sont les symboles d'une présence francophone importante.

« Et même si on a les plus beaux documents, ils ne servent à rien si on ignore leur existence, prévient-il. Les francophones sont 2 % en Amérique du Nord. S'ils sont là, c'est qu'ils ont dû se battre et ils vont devoir le faire à l'avenir. »

Il encourage ainsi de rendre accessible les archives familiales. « Les gens ne réalisent pas l'importance des archives familiales dans les milieux minoritaires. »

Depuis sa tendre enfance, Michel Prévost baigne dans l'histoire, la grande ou la petite histoire des francophones d'ici avec ses composantes, soit le patrimoine, la généalogie et les archives.

Dans la région de la Capitale nationale, il est connu des deux côtes de la rivière des Outaouais comme étant « monsieur patrimoine ».

Comme pour tout homme qui aime l'histoire, les dates sont importantes. Et en 2015, trois chiffres sont significatifs pour Michel Prévost : 40 ans qu'il arpente les pavillons de l'Université d'Ottawa, en tant qu'étudiant et employé, 30 ans qu'il y travaille comme archiviste et 25 ans comme archiviste en chef.

Michel Prévost fait partie du patrimoine de l'Université d'Ottawa, au même titre que ces documents qu'il s'évertue à conserver dans ses archives. Parce que « l'histoire, c'est aussi celle des gens ordinaires, celle de tous les jours, » explique-t-il.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Contrats de service

Service de nettoyage et d'entretien – MERN, rue Bretzlaff
SC446458

Service de nettoyage et d'entretien – Entrepôt du GTNO
SC446465

Service de nettoyage et d'entretien – MTPS, Bureau régional du Slave Nord
SC446467

Service de nettoyage et d'entretien – Centre informatique du GTNO
SC446468

Service de nettoyage et d'entretien – Édifice Arthur Laing
SC446469

Services de nettoyage et d'entretien – Édifice Stuart M. Hodgson
SC446470

Services de surveillance et de sécurité – Établissements du GTNO
SC446471

- Yellowknife, TNO -

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 FÉVRIER 2015.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en écrivant à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867–873–7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Marquage des routes des TNO
CT101523
– Routes des TNO –

Le travail consiste à fournir l'équipement, les matériaux et le travail nécessaires pour peindre les marques sur la chaussée.

Les offres cachetées doivent parvenir au centre de services partagés de l'approvisionnement de Hay River ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 FÉVRIER 2015.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par courriel à l'adresse psstenders@gov.nt.ca à compter du 2 février 2015.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 9 février 2015, au 76, rue Capital, bureau 201, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement, Yellowknife
Tél. : 867-874-7003

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Conventions d'offre à commandes

Services d'équipement lourd
SO446106

Services de plomberie, de chauffage et d'installations au gaz
SO446121

Services de menuiserie
SO446128

Services d'entretien et de réparation de générateur
SO446263

- Région du Slave Nord, TNO -

Le ministère des Travaux publics et des Services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés afin d'établir des conventions d'offre à commandes pour les services énumérés ci-dessus.

Les offres doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 FÉVRIER 2015.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Desservant Dettah, Fort Resolution, Lutsel K'e, Ndilo et Yellowknife

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Maison d'hébergement et foyer d'accueil pour les familles
N° de référence PM016946
– Yellowknife, TNO –

L'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife (ASSSSY) invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre des propositions pour l'exploitation d'un foyer d'accueil de huit lits fournissant des soins à des enfants de la petite enfance jusqu'à l'âge de 18 ans. L'entrepreneur devra s'occuper des enfants et leur fournir du soutien jour et nuit, ce qui comprend l'embauche de personnel supplémentaire aux postes de soir et de nuit pour prendre soin des enfants ayant des besoins particuliers; participer à la prestation des soins; faciliter la participation des enfants aux activités de la collectivité; et donner un répit aux principaux fournisseurs de soins. Pour de plus amples renseignements concernant les devoirs et les responsabilités de l'entrepreneur, consultez les modalités de la demande de propositions.

Les propositions cachetées doivent parvenir au Gestionnaire, Services des contrats et de l'administration, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, Édifice Goga Cho, 2e étage, C. P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 FÉVRIER 2015.

Renseignements généraux :
Candace M. Cousineau
Tél. : 867-920-3145
Téléc. : 867-873-0661
Courriel : candace_cousineau@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

L'ASSSSY n'est pas tenue d'accepter la proposition la moins disante ou toute proposition reçue.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
M. Jackie Jacobson, président

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Exploitation de la cafétéria et fourniture de services de traiteur
RP150126
– Yellowknife, TNO –

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour l'exploitation de la cafétéria et la fourniture de services de traiteur.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 27 FÉVRIER 2015.

L'Assemblée législative n'est pas tenue d'accepter la proposition la moins-disante, ni n'importe quelle proposition.

Pour toute question, veuillez mentionner le numéro de demande de propositions **« RP150126 »**. Veuillez également inscrire ce numéro sur votre proposition.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une copie des documents de demande de propositions, veuillez contacter :
M. Brian Thagard, sergent d'armes
Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative, rez-de-chaussée
4570, 48e Rue
Yellowknife, NT X1A 2L9
Tél. : 867-669-2228
Téléc. : 867-920-4735
Courriel : brian_thagard@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

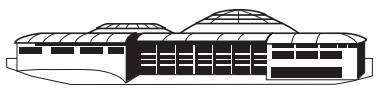

Dernière session du 41e Parlement

Quatre priorités pour les minorités

Jean-Pierre Dubé, Francopresse

À l'ouverture de la session parlementaire, la semaine dernière, les chefs politiques ont donné le ton et exposé les thèmes qui conduiront au scrutin d'octobre. Quels dossiers les communautés francophones mettront-elles de l'avant en 2015?

Claudette Paquin croit que le Sénat canadien doit demeurer une priorité. « C'est une des seules institutions permettant aux minorités de faire entendre leur voix et d'être mieux protégées. Il faut renforcer cette idée d'un Sénat non partisan, sans affiliation politique.

L'activiste franco-ontarienne Claudette Paquin, de Lafontaine.(courtoisie)

« Sans vouloir faire de partisanerie, soutient l'ancienne directrice de la chaîne TFO, je pense que Justin Trudeau a fait une bonne chose en excluant les sénateurs libéraux de son caucus. C'était une petite lueur de changement. » Elle déplore que l'idée n'ait pas progressé au cours de 2014.

« On a besoin d'un comité de sages, nommés et non élus, note l'activiste, qui pourraient être à l'écoute des enjeux nationaux. Ce serait avantageux pour toutes les minorités qui sont vulnérables à la loi du plus grand nombre. »

Claudette Paquin espère aussi que la Société Radio-Canada trouvera en 2015 une orientation lui permettant de jouer son rôle en milieu minoritaire. « On a coupé la programmation des régions parce que le focus est la publicité qui vient de Montréal. Je ne blâme pas Radio-Canada. Depuis des décennies, les gouvernements coupent son budget. Mais la dépendance sur la publicité est contraire à la mission du diffuseur public.

« Si on augmentait les revenus, souligne-t-elle, ça me serait utile si je vivais sur le Plateau Mont-Royal. Ça ne ferait qu'enrichir les producteurs de Montréal. On doit vivre avec une perte de focus et c'est beaucoup plus grave que la perte de financement. »

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada se réjouit de la récente promesse du Nouveau Parti démocratique d'éliminer les coupes fédérales à Radio-Canada prévues d'ici 2020. Elle espère que les autres partis emboîteront le pas.

L'organisme dénonce la récente décision du CRTC de ne pas soutenir la programmation locale. Selon la présidente Marie-France Kenny, « lorsqu'elle a comparu devant le CRTC en septembre dernier, la FCFA a sonné l'alarme par rapport à l'effritement de la programmation télévisuelle locale en français et a fait valoir l'importance de créer un fonds pour soutenir cette programmation. Aujourd'hui, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'imposer des frais ou des redevances supplémentaires aux Canadiens pour appuyer la programmation locale. »

La FCFA réclame la mise sur pied d'une commission indépendante chargée d'entendre les Canadiens et de faire rapport, notamment, sur le rôle du diffuseur public au XXIe siècle.

La santé des aînés francophones est une autre préoccupation de Claudette Paquin. « Je travaille fort pour que les personnes en perte d'autonomie dans le comté de Simcoe reçoivent l'aide nécessaire. N'étant pas des cliniques ou des hôpitaux, les résidences pour aînés ne tombent pas sous la *Loi sur les services en français*. Elles ne sont pas gérées par le gouvernement, mais par des tiers, et c'est là que ça déboule. »

Pour l'Ontarienne, la santé des aînés doit devenir une priorité nationale. « Les personnes âgées sont plus vulnérables et elles ont davantage besoin de services en français. Ça se vit partout en Ontario. »

Ailleurs, la priorité demeure l'immigration francophone. « Le gouvernement fédéral va établir des quotas par province selon des formules appliquées partout au Canada, explique la directrice générale du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Anne Hébert. Mais les défis sont plus grands en Atlantique. »

Comme la province compte 33 % de francophones, le Conseil vise l'accueil d'un tiers des nouveaux arrivants, soit environ 400 francophones. Il compte sur son partenaire national, le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du Canada, pour exercer des pressions sur le ministère fédéral.

« La province connaît une baisse de sa population et ne ralentira pas son programme en anglais, reconnaît la directrice générale. Mais on demande que des efforts supplémentaires soient faits pour nous. Si on atteint le quota du côté anglophone, qu'on concentre alors sur les francophones. »

La directrice générale du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Anne Hébert. (courtoisie)

Anne Hébert rappelle que le programme fédéral *Avantage significatif*, visant l'immigration économique, a été remplacé en janvier par *Entrée Express*. « On va voir comment ça va fonctionner. On travaillera avec les organismes pertinents au Nouveau-Brunswick pour voir où sont les obstacles et comment on peut les éliminer. »

Selon elle, la province doit investir dans l'emploi pour renverser le déficit migratoire des dernières années. Les perspectives économiques ont dégénéré et poussé de nombreux Acadiens à se déplacer vers l'Ouest canadien.

La session parlementaire prendrait fin en juin pour faire place à la campagne électorale. Les 338 sièges aux Communes doivent être pourvus au plus tard le 19 octobre.

Collège NORDIQUE francophone

Enseignant de français langue seconde

Le Collège nordique francophone (CNF) situé à Yellowknife, TNO est à la recherche d'un enseignant de français de langue seconde pour un poste à pourvoir dans un futur proche. Le candidat enseignera le français langue seconde à des adultes en formation continue et à des fonctionnaires fédéraux et territoriaux. L'enseignant sera entre autres responsable d'évaluer les apprenants pour les placer selon leur niveau de compétences linguistiques, préparer et offrir des cours de qualité axés sur les besoins du client.

Exigences minimales pour ce poste

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi incluant cours de méthodologie de l'enseignement de langue seconde ;
- Expérience en développement de curriculum et de ressources appropriées au français langue seconde ;
- Expérience en enseignement aux adultes et en supervision ;
- Expérience avec le module Moodle et en formation à distance ;
- Très bonne connaissance des principes de l'andragogie ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Excellentes aptitudes interpersonnelles ;
- Formation avec l'ÉFPC ou le DELF sera considérée comme un atout.

Tâches et conditions de travail

30 heures par semaine

Salaire offert : à discuter selon l'expérience

L'horaire sera flexible incluant jours, soirs et/ou samedi.

Veuillez faire parvenir votre CV accompagné d'une lettre de motivation par courriel à Nadège Decanis, admin@college-nordique.com au plus tard le 15 février 2015.

Dans ce texte, le masculin est un genre neutre.

Jeux de la francophonie canadienne

Une directrice générale acadienne

Paul Mengoumou, Francopresse

Une jeune acadienne âgée de 25 ans, Joëlle Martin, a été embauchée pour préparer et diriger les Jeux de la francophonie canadienne JFC) qui se tiendront à Moncton et Dieppe, au Nouveau-Brunswick, à l'été 2017.

Joëlle Martin est une habituée des milieux associatifs, communautaires et féministes en Acadie. Sa jeunesse et son dynamiste mettront la culture de sa région natale au premier plan. « Je suis choyée d'avoir été sélectionnée. C'est une belle opportunité d'exercer mes capacités et le désir de faire rayonner l'Acadie », commente-t-elle.

Née à Rivière-Verte, une petite localité au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, Joëlle Martin est une personne qui se définit comme étant ordinaire, mais au parcours intéressant qui aime s'impliquer dans sa communauté. « Je tricote et fais de la photographie », ajoute-t-elle.

Des choses ordinaires qui exigent des gestes simples, mais avec un sens de l'organisation, du raffinement et de la patience. Elle compte faire appel à ces qualités pour réussir ses jeux et imprimer une marque particulière.

Son dernier emploi était avec le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick. Elle a travaillé à rehausser l'image et la place de la femme dans la société et particulièrement dans les médias. « Il faut influencer la place des femmes par la présentation des modèles féminins sur la place publique. »

« Je regarde ce qui s'est fait ailleurs lors des éditions passées pour organiser ce rendez-vous à notre manière et montrer comment l'Acadie sait se démarquer en organisant des jeux écoresponsables », précise-t-elle.

Les Jeux de la francophonie canadienne de 2017 seront le 7e rendez-vous d'un des plus grands rassemblements de la jeunesse francophone du Canada.

Recensement

Deux projets de loi sont déposés aux Communes

Jennifer Ditchburn
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Deux projets de loi remettent le débat sur le recensement et le travail de Statistique Canada à l'ordre du jour de la Chambre des Communes.

Un député conservateur et un libéral ont tous les deux déposé des projets de loi d'initiative parlementaire au sujet du recensement et tentent ainsi de trouver des solutions aux controverses qui l'ont miné.

Celui du libéral Ted Hsu, qui propose le retour du long formulaire de recensement et de renforcer l'indépendance du statisticien en chef, est à l'horaire pour un vote en deuxième lecture cette semaine.

Plusieurs groupes, dont la Chambre de commerce du Canada, des municipalités et des groupes religieux soutiennent le retour du long formulaire, affirmant que l'information est nécessaire pour la prise de décisions et la formulation de politiques publiques.

Mais c'est la proposition législative du député conservateur Joe Preston, qui abolirait la peine de prison comme pénalité pour ceux qui ne répondent pas aux sondages menés par Statistique Canada, incluant le formulaire court et obligatoire du recensement, qui a le plus de chances de devenir loi.

Des conservateurs ont commencé à envoyer des signaux la semaine dernière à l'effet qu'ils étaient prêts à donner leur appui à ce projet de loi, qui n'aura toutefois pas son premier jour de débat avant mars.

M. Preston dit que son projet de loi est fort simple: personne ne devrait craindre la prison pour ne pas avoir rempli un sondage. Les amendes prévues par Statistiques Canada resteraient toutefois en place.

« Je viens d'une région où tout le monde fait du bénévolat et ce n'est pas difficile de faire faire des choses aux gens lorsqu'on leur demande », a déclaré M. Preston.

« Occasionnellement, quelqu'un se lève et dit: 'je ne ferai pas ça'. Bien. D'accord. Il y a d'autres remèdes, mais la réponse ici est que nous avions une bonne occasion d'avoir l'information de la part des gens ».

Le projet de loi de M. Preston mettrait aussi fin au dévoilement automatique au public des données personnelles du recensement après 92 ans. Les gens devront donner leur consentement pour le dévoilement futur au moment où ils répondront aux sondages.

Avec une majorité conservatrice aux Communes, il est peu probable que la tentative de M. Hsu de renverser la décision du gouvernement prise en 2010 d'abolir le long formulaire de recensement survivra à la session parlementaire.

M. Hsu a offert d'accepter des amendements. Et comme M. Preston, son projet de loi éliminerait les peines de prison.

Mais les conservateurs aux Communes ont déclaré la semaine dernière qu'ils étaient opposés aux principes fondamentaux de cette proposition législative.

« Les changements proposés au projet de loi vont légalement obliger les Canadiens à répondre à ces questions intrusives », a commenté le député conservateur John Carmichael.

Le taux de réponse pour le long formulaire de recensement était de 93,5 pour cent alors que celui de l'Enquête nationale sur les ménages - un sondage volontaire, qui a remplacé l'autre - était de 68,6 pour cent. Statistique Canada a retenu l'information sur de nombreuses petites communautés parce que l'information ne pouvait être considérée fiable.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

ENSEIGNANT AU PRIMAIRE

École Allain St-Cyr, Yellowknife
1 poste temporaire d'un an à temps complet (1.0 ÉTP)

Le traitement initial est de 76 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 3 450 $.

N° du concours : 14-2015-ASC
Date limite : 20 février 2015
Entrée en fonction : 4 mai 2015 au 2 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à **rhcsftno@learnnet.nt.ca**

Pour obtenir une copie de la description du poste, consultez le

www.csftno.com

-Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion social du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
-Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.
-La CSFTNO remercie tous les candidats de leur intérêt. Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront appelés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Conseiller en communications et en langues officielles
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Poste permanent
Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 122 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12334 **Date limite :** 6 février 2015

Agent des services en français
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**
Secrétariat aux affaires francophones
Poste permanent
Le traitement varie entre 36,08 $ et 43,08 $ l'heure (soit environ entre 70 356 $ et 84 006 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12336 **Date limite :** 6 février 2015

Technologue de laboratoire de niveau II
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**
Ressources hydriques, Laboratoire environnemental Taïga
Poste permanent
Le traitement initial est de 37,73 $ l'heure (soit environ 73 574 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12359 **Date limite :** 11 février 2015

Laborantin médical
Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**
Opérations
Poste permanent
Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.
Le traitement initial est de 33,55 $ l'heure (soit environ 65 423 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12331 **Date limite :** 6 février 2015

Infirmier autorisé en pédiatrie
Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**
Poste permanent
Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.
Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 494 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12353 **Date limite :** 6 février 2015

Conseiller financier principal
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
Opérations communautaires
Poste permanent
Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
N° du concours : 12356 **Date limite :** 10 février 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Chronique musicale

Marie-Jo Thério : trois grands tours musicaux

Par Jean-Étienne Sheehy (Francopresse)

Marie-Jo Thério est l'artiste la plus affranchie parmi les auteurs-compositeurs issus de la francophonie canadienne. Ses cinq disques studio enregistrés depuis 1995 en témoignent admirablement, particulièrement depuis la parution de *La Maline* en 2000. *Trois petits tours d'automne*, son premier album live, poursuit dans cette lancée créatrice vers la gauche. À l'abri des contraintes des studios, Marie-Jo Thério, s'entoure de Bernard Falaise, Joe Grass, Sarah Pagé et Josh Zubot. Le champ est libre pour une communion musicale magique devant public.

En ouverture, *Bodily Delmonctonien* Idée du Nord, *tas*, classique du groupe rock de Marie-Jo Thério et ses diac, est repris, en conservant les textures de la Petitcotation sert de brillant rappel à la place du groupe musiciens. Cette interprédans le développement de l'identité chansonnière au Nouveau-Brunswick, en mettant de l'avant sa poésie et sa musicalité. Marie-Jo Thério fait ressortir toute la beauté de l'univers d'Idée du Nord, pour notre plus grand plaisir lors de ce triomphal retour à la maison en musique. C'est beau et c'est vivant.

L'occasion créatrice offerte par cet enregistrement étalé sur trois spectacles permet de favoriser la spontanéité, entre les nuances expérimentales menées par Bernard Falaise, et la nature de Joe Grass. L'impulsivité du jeu sonore est favorisée, comme en témoigne *Invisible* qui se détache des grandes envolées en une minute. La chimie dépasse l'improvisation sur scène, en résonnant pleinement à l'écoute.

Marie-Jo Thério est au sommet de son art quand son instinct chansonnier rencontre les ambitions artistiques de ses musiciens en guise de conclusion, via *Jam à Beaumont*. En transposant le chiac avec liberté, elle ramène les mots à leur caractère universel. Sur *Le chant d'Hélium*, titre phare de *Les matins habitables*, tout tombe en place avec naturel, rayonnant bien au-delà de la scène du Petit Théâtre Outremont, un soir d'automne en 2013. À l'écoute, on a l'impression de vivre une expérience unique, où la créativité se heurte aux limites temporelles de l'instant présent. Tout est possible de chanson en chanson, et ce, malgré les écoutes multipliées. Loin des pièges des disques enregistrés en spectacle, *Trois petits tours d'automne* se distingue en tant qu'incontournable pour les fans de Marie-Jo Thério.

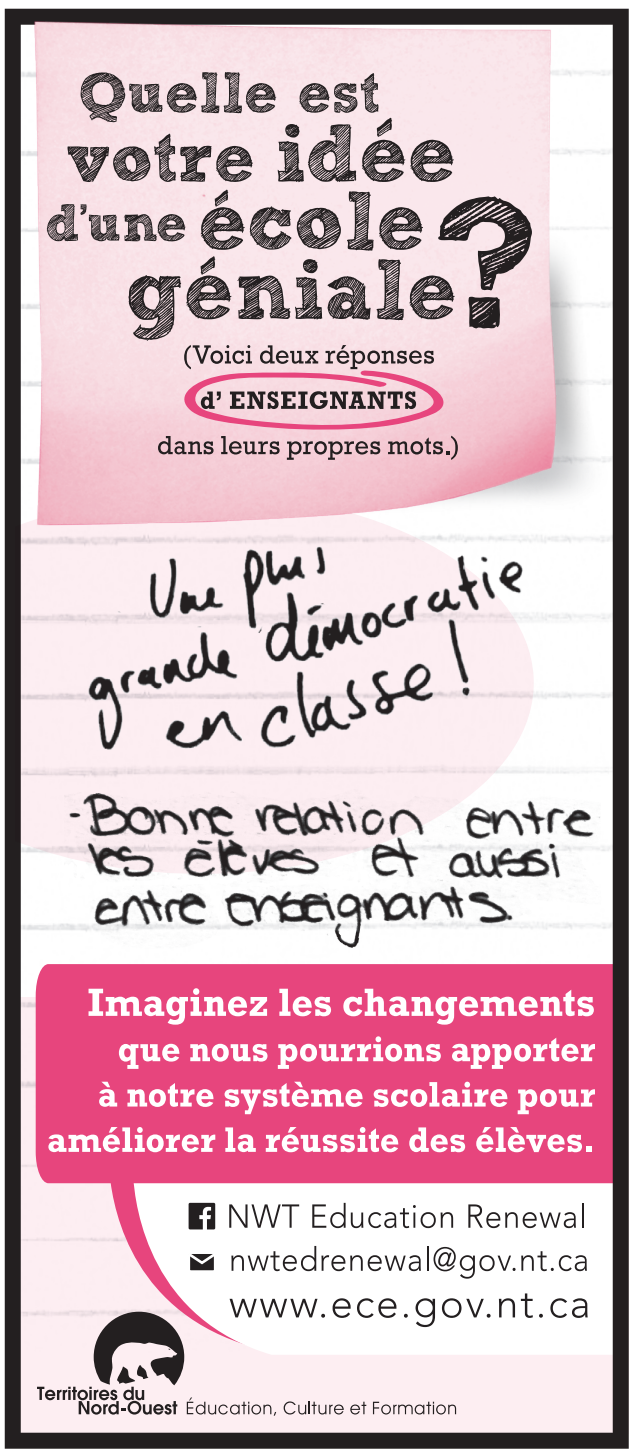

MOTS CROISÉS

Nº 359

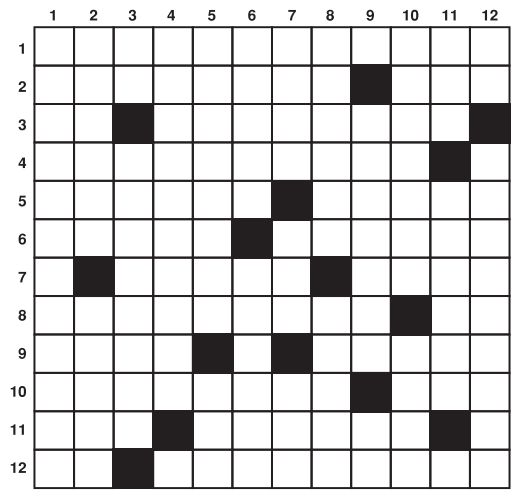

HORIZONTALEMENT

1- Auteur d'écrits satiriques dirigés contre quelqu'un.
2- Haut commandement de la marine militaire. — Possessif.
3- Dieu solaire. — Bouchant hermétiquement.
4- Partisan de l'action de brûler les corps.
5- Faux. — Allonge.
6- Donne par testament. — En état de.
7- Mois. — Dans le Pas-de-Calais.
8- Os du tarse. — Doublée.
9- Sujet non musulman de l'Empire ottoman. — Se déplaceront.
10- Qui ne croit pas au Dieu considéré comme le vrai Dieu. — À peine.
11- Situé. — A des répercussions sur quelque chose.
12- Doublée. — Plante qui passait autrefois pour guérir la rage.

VERTICALEMENT

1- Divise en petits éléments.
2- Câble, cordage. — Matière purulente fétide.
3- Gamme. — Cas grammaticaux.
4- Favoriserai l'essor de.
5- Danse cubaine. — Fleuve de l'Afrique de 1 000 kilomètres.
6- Accouplement, dans l'espèce ovine. — Qui sont en feu.
7- Boîte, enveloppe. — Journaliste espagnol (1897-1981). — Hélas.
8- Donner aux terres un troisième labour. — Tissu végétal épais.
9- Faire entreprendre à quelqu'un une tâche pénible. — Infinitif.
10- Caractère de ce qui existe dès la naissance. — Choisit entre plusieurs possibilités.
11- Éructation. — Enzyme.
12- Sièges. — Registre des sons qu'une voix peut produire.

RÉPONSE DU Nº 359

Horoscope

SEMAINE DU 8 AU 14 FÉVRIER 2015

Signes chanceux de la semaine : Verseau, Poissons et Bélier

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
C'est toujours avec les membres de la famille que les négociations sont les plus complexes. Vous serez plus vulnérable si les émotions sont impliquées.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous connaîtrez passablement de succès sur le plan professionnel. Vous parviendrez à rassembler beaucoup de monde pour un événement précis et bénéficierez de certains rabais.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous aurez envie de conquérir le monde cette semaine, votre esprit sera rempli de belles idées et vous connaîtrez du succès dans tout ce que vous entreprendrez. Vous serez même applaudi.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous vous retrouverez souvent à la maison ou en compagnie des membres de votre famille. Ceux-ci vous confieront de nouvelles responsabilités plutôt écrasantes.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Au travail, vous aurez écho d'une promotion assez importante. Cependant, vous aurez tout avantage à négocier avec rigueur vos nouvelles conditions de travail pour éviter plus de stress.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous vous laisserez facilement convaincre par vos amis de vous inscrire de manière régulière à une activité où vous développerez une vie sociale beaucoup plus active.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Il y a beaucoup d'action en perspective cette semaine, surtout si vous avez de jeunes enfants. Il sera question qu'un membre de votre famille aille vivre à l'étranger un certain temps.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
La rigueur de l'hiver aura tendance à drainer votre énergie. Mais durant cette période, vous pourriez être saisi d'une grande inspiration et concevoir une véritable œuvre d'art.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Il y aura toujours beaucoup de monde autour de vous, au point où vous trouverez la situation passablement stressante par moments. Un peu de repos s'imposera avant la fin de la semaine.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Ne soyez pas trop surpris si l'on vous confie de nouvelles responsabilités auprès de la clientèle. Vous serez très apprécié et les gens chercheront à faire affaire avec vous.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez le goût d'effectuer un beau voyage. Vous désirerez vivre de nouvelles aventures toutes plus fabuleuses les unes que les autres. Vous envisagerez aussi de vous inscrire à un cours.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous aurez les émotions à fleur de peau, particulièrement si vous vivez une situation financière plutôt cahoteuse. Heureusement, les solutions ne tarderont pas à se présenter.